

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 2 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune d'Arbent (Ain) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe CRACCIOLO, maire d'Arbent,

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames ROBIN Chantal, BRENET-GRANDET Corinne, MARET-GUELPA Aline, DURAFFOURG Yvonne, MARET Delphine, FLORE-EVRARD Virginie.

Messieurs CRACCHIOLO Philippe, DESSORS Stéphane, SOUAKER Mohamed, DELALANDE Claude, CAVAZZA Guy, BENSALÉM Mourad, GERVASONI Dominique, MARTIN Philippe.

PROCURATIONS : : Anny BEUCHOT a donné procuration à Virginie FLORE-EVRARD, Agniette EUDIER a donné procuration à Aline MARET-GUELPA, Carmen FLORE a donné procuration à Philippe CRACCHIOLO, Christiane GROSSET a donné procuration à Chantal ROBIN, Isabel DURET a donné procuration à Corinne BRENET-GRANDET, Jean-Pierre FLAGEOLLET a donné procuration à Stéphane DESSORS,

ABSENTS : Raymond DELSIGNORE, Jérôme BLONDEL, Alexis FANNI

Conseillers en exercice : 23 Présents : 14 Pouvoirs : 6 Votants : 20 Absents : 3

Monsieur Mohamed SOUAKER a été nommé Secrétaire de Séance.

Le Procès-Verbal de la séance du Lundi 28 avril 2025 est approuvé à l'unanimité

POUVOIR DU MAIRE

Monsieur le Maire rend compte de l'utilisation de la Délégation des Pouvoirs qui lui a été conférée, il a pris les décisions suivantes :

Marché de travaux abords de la mairie : Monsieur le maire informe les conseillers que le marché de travaux a été attribué à l'entreprise VERDET pour 94 188,60 € HT.

Marché d'assurance : Monsieur le maire signale que le marché d'assurance de la commune arrive à son terme en fin d'année 2025. Un nouveau marché doit être relancé. Un marché de 4 788 € TTC a été signé avec le cabinet ROUX, en charge de l'inventaire des biens à assurer. L'assistance technique pour la consultation du marché d'assurance a été signée avec AURFASS pour 3 780 € TTC

Aménagement de la rue des Scieries : La commune va refacturer au Département de l'Ain, la part des travaux de couche de roulement pour un montant estimé à 105 893 TTC.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET GENERAL

Monsieur le maire présente les résultats du compte financier unique 2024.

BUDGET PRINCIPAL	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
2024	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		95 360.12				95 360.12
Opérations de l'exercice	3 189 292.45	3 223 304.02	5 131 889.68	5 591 079.25	8 321 182.13	8 814 383.27
TOTAUX	3 189 292.45	3 318 664.14	5 131 889.68	5 591 079.25	8 321 182.13	8 909 743.39
Résultats de clôture		129 371.69		459 189.57		588 561.26

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Chantal ROBIN, 3^e Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Financier Unique 2024 du Budget Général

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE SALLES MUNICIPALES

Monsieur le maire présente les résultats du compte financier unique 2024.

BUDGET SALLES MUNICIPALES	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
2024	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	13 160.35			16 080.86	13 160.35	16 080.86
Opérations de l'exercice	23 395.05	46 864.79	221 681.89	206 260.61	245 076.94	253 125.40
TOTAUX	36 555.40	46 864.79	221 681.89	222 341.47	258 237.29	269 206.26
Résultats de clôture		10 309.39		659.58		10 968.97

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Chantal ROBIN, 3^e Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Salles Municipales

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE EXPLOITATION FORESTIERE

Monsieur le maire présente les résultats du compte financier unique 2024.

BUDGET SALLES MUNICIPALES	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
2024	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	47 954.02		31 582.55		79 536.57	
Opérations de l'exercice	48 027.62	101 536.83	121 941.72	165 685.11	169 969.34	267 221.94
TOTAUX	95 981.64	101 536.83	153 524.27	165 685.11	249 505.91	267 221.94
Résultats de clôture		5 555.19		12 160.84		17716.03

- Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Chantal ROBIN, 3^o Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve le Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Exploitation Forestière

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 - BUDGET GÉNÉRAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de 129 371.69 € au chapitre 001 et de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement de 459 189.57 € au 1068.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 - SALLES MUNICIPALES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de 10 309.39 € au chapitre 001 et de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement de 659.58 € au chapitre 002.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 - EXPLOITATION FORESTIERE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement de 5 555.19 € au chapitre 001 et de reporter le solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement de 12 160.84 € au chapitre 002.

RACHAT PARCELLE AB265 à l'EPF

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition réalisée par l'EPF de l'Ain de la parcelle cadastrée AB 265. La commune s'était engagée à racheter ce terrain au terme de 4 années de portage. Le montant de la revente s'élève à 197 627,02 € HT, soit le prix d'acquisition pour 195 000 € et les frais d'acquisition pour 2 627,02 €, frais d'acte notarié en sus. Le montant de la revente est soumis à la TVA à 20 %, soit 39 525,40 €.

La Commune a déjà réglé les 3 premières annuités pour 148 220,28 €. Il restera donc une échéance de 49 406,74 plus la TVA, soit 88 932,14 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter le bien au prix de 197.627,02 euros hors taxe, auquel s'ajoute la TVA pour 39.525,40 euros

RÉVISION DES TARIFS DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE, DES GARDERIES ET DES ÉTUDES A COMPTER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

Monsieur Le Maire propose de réviser les prix de vente des repas du restaurant scolaire, des garderies et des études pour la rentrée 2025-2026. Notre fournisseur de repas nous a annoncé une augmentation estimée à 2 % à partir du 1^oseptembre 2025. Monsieur le Maire propose de répercuter cette augmentation. En ce qui concerne les tarifs de garderie, il propose également une augmentation de 2 %, soit la somme de 92 € pour la garderie à l'année et 5,1 € pour la garderie à la semaine.

MARCHÉ DE TRAVAUX - AMÉNAGEMENT PLACE SAINT LAURENT

La commune d'Arbent a lancé une consultation destinée à choisir les attributaires de 3 lots constituant le marché de travaux pour l'aménagement de la place Saint-Laurent. Les travaux sont répartis en 3 lots pour un montant total estimé à 366 000 € HT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue les 3 lots du marché, pour un montant total HT de 319 889,88 €, aux entreprises suivantes :

Lot 1, attribué à SERRAND TP. pour 176 187,98 € H.T., estimé à 190 000 € HT

Lot 2, attribué à VERDET Paysages pour 118 720,90 € H.T., estimé à 140 000 € HT
Lot 3, attribué à SOBECA pour 24 981 € H.T., estimé à 36 000 € HT

SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE ASSOCIATION SPORTIVE ARBENT VOLLEYBALL

Une subvention complémentaire et exceptionnelle de 1 500 € est versée au club de Volleyball, pour les aider à financer tout le matériel acheté en début d'activité.

QUESTIONS DIVERSES

Madame FLORE-EVRARD, Messieurs GERVASONI et MARTIN font remarquer qu'il y a une erreur portée sur le panneau d'information à l'entrée de la rue des Scieries. La part départementale est inscrite pour 78 465 € TTC alors qu'au final et après renégociation, elle est de 105 893 € TTC. La partie restant à la charge de la commune revient à 697 195 € TTC et non 724 623 € TTC.

La séance est levée à 20h15

Pour Extrait Conforme.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Mohamed SOUAKER

Philippe CRACCHIOLO

